

**Appel à Projets 2019 – Manifestations scientifiques
(Colloques – Ecoles d’été)**

Dans le cadre de sa politique scientifique, l’Université de Lille soutient l’organisation de manifestations scientifiques, contribuant ainsi à renforcer son rayonnement national et international. Le présent appel concerne l’aide à l’organisation de manifestations scientifiques de portée nationale ou internationale, organisées au 1^{er} semestre 2019.

Nouveauté 2019 : les écoles thématiques pourront être soutenues dans le cadre du présent Appel à projet.

Critères d’éligibilité :

- La manifestation doit être organisée au cours du premier semestre 2019.
- Elle devra être organisée par des personnels de l’université de Lille ou des chercheurs des EPST (Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique) relevant d’une unité de recherche dont l’Université de Lille est tutelle.
- Le soutien sera accordé aux manifestations organisées sur les campus de l’Université de Lille, ou en région Hauts-de-France.

Nouveauté 2019 : les manifestations organisées hors région Hauts-de-France pourront être soutenues sous réserve (stricte) que le comité d’organisation ou le comité scientifique soit présidé par un.e personnel de l’Université de Lille ou un.e personnel des EPST du site.

- Le programme doit être le résultat d’un appel à communications dans les réseaux appropriés et les propositions devront être sélectionnées par un comité scientifique (les écoles thématiques ne sont pas concernées par cette condition).
- Le cas échéant, le caractère international doit être attesté par la participation de congressistes non français, il ne s’agit pas d’inviter uniquement des orateurs étrangers. L’appel à communication devra en particulier être diffusé à l’international, et le comité d’organisation scientifique devra être international.
- Le budget doit être équilibré et justifié. La prise en charge de frais de mission (déplacement et hébergement) devra être limitée aux orateurs invités, ceux-ci étant en nombre limité dans le programme scientifique. Le nombre de participants sera estimé au plus juste, si possible sur la base des éditions précédentes. Au regard des moyens d’information par internet disponibles, les frais de publicité seront limités au maximum.
- Le soutien concernera prioritairement les manifestations qui n’ont pas déjà obtenu de subvention de l’Université de Lille (cas des manifestations récurrentes par exemple).
- Si des frais de location de salle sont envisagés, ils doivent être intégrés au budget de la manifestation (pour information, il n’y a plus de mise à disposition gratuite de Lilliad).
- Il est recommandé que des frais d’inscription, permettant de participer aux frais d’organisation, soient demandés aux participants. Néanmoins ils ne sont pas exigés pour obtenir un soutien de l’Université de Lille lorsque la pratique courante d’une manifestation est de ne pas demander de frais d’inscription.

Un bilan de la conférence sera demandé *a posteriori*, avec le programme final, un bilan financier, les justificatifs de dépense (extraction SIFAC par l’université), et la liste des participants.

Informations générales :

Les demandes sont à saisir via l’application : <https://appel-a-projet-interne.univ-lille.fr/>

En cas de demandes multiples émanant d’une même unité, il sera demandé un classement au Directeur.

Contact pour toute question relative à cet Appel à projets : dmeops@univ-lille.fr

Calendrier :

Ouverture de l’application de saisie :	05 novembre 2018
Fermeture de l’application de saisie :	14 décembre 2018 (minuit)
Commission Recherche :	17 janvier 2019